

20 déc 2024 -15:34

Appartient à Conseil des ministres du 20 décembre 2024

## Création du Centre d'analyse des risques climatiques et environnementaux - Deuxième lecture

Sur proposition de la ministre du Climat Zakia Khattabi, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet d'arrêté royal relatif à la création du Centre d'analyse des risques climatiques et environnementaux.

Le Centre d'analyse des risques climatiques et environnementaux est créé au sein du SPF Santé publique et exerce ses missions de manière indépendante. Le Centre a pour but de contribuer à l'amélioration de la résilience de la société belge face aux risques liés au changement climatique, ainsi que, par extension, à toutes les limites planétaires. Le centre fait rapport au Conseil national de sécurité. Concrètement, le Centre sera chargé :

- d'analyser et d'évaluer dans tous leurs aspects les risques (choc, vulnérabilité, exposition) en Belgique
- d'établir le lien avec tous les aspects des politiques menées
- de formuler des recommandations pour renforcer la résilience de la Belgique et de la société

Le Centre se compose de membres du personnel du SPF Santé publique attachés de manière permanente au Centre. Le Centre sera doté d'un comité de pilotage comme organe consultatif.

Le projet, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://khattabi.belgium.be>  
[info@Khattabi.fed.be](mailto:info@Khattabi.fed.be)

Adrien Lecomte  
Porte-parole  
+32 497 82 39 56  
[adrien.lecomte@khattabi.fed.be](mailto:adrien.lecomte@khattabi.fed.be)